INFOCOMMUNE
JUIN 2011
N°101

Saint-Léger en Gaume

Le Lac de Conchibois reçoit le label «Pavillon Bleu»

TELEVIE : 11.340 pièces - 1480 €



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Poncelet Assurances SPRL

Assurances - Prêts - Financements
Agréé C.B.F.A. : 013980 A
N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger
Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Chaufalux
CHAUFFAGE - SANITAIRE
063 - 45 76 38
www.chaufalux.be
Rue Léon Colleaux, 11 B-6762 Saint-Mard
INSTALLATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE 7J/7

Cod de Cristal
Rue du 5 septembre 30 - 6747 Saint-Léger
ROLAND DROPSY
Tél.: 063 45 73 00 • Fax: 063 41 26 72
traiteur-dropsy.be
traiteur.dropsy@proximedia.be
BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR

Pizzeria-Brasserie
La Vendetta



On dit à Bertrix, en lisière de la grande forêt d'Ardenne qu'elle est «la cité des baudets».
Elle s'illustre aussi par cette belle pizzeria «La Vendetta». C'est à la fois une brasserie, une gelateria, un restaurant typiquement italien et aussi une pizzeria qui a été élue meilleure pizzeria de la province du Luxembourg. Elle est située sur la Grand'place avec un grand parking gratuit.
L'intérieur est d'un cadre unique en Belgique. Le patron y a recréé une village du sud. Elle offre une carte d'une quarantaine de pizzas et une cuisine comme dans le sud. Le samedi, soirée musicale et le dimanche, thé dansant.
En plus, elle vous livre gratuitement ses plats et les enfants de moins de huit ans ont le repas offert.

Venez la découvrir et vous ne saurez plus vous en passer !

Place des 3 Fers, 34
6880 BERTRIX
Tél. 061 21 20 26
www.lavendetta.be





NOUS RECHERCHONS
des délégués commerciaux indépendants dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F) temps partiel ou temps plein, ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Editions
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071/74.01.37
Fax **071/71.15.76**

www.regifo.be

Votre délégué en communication,
Mr Roland CROSSET
Tél : 087/26 78 86
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail : info@regifo.be

Table des matières

Le mot du Bourgmestre ____ 3

Vie communale ____ 3
Heures d'ouverture de la Maison Communale ____ 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif ____ 4
Fermeture des parcs à conteneurs le 17 juin 2011 ____ 4
Communiqué de la Police ____ 4
Le Médiateur de la Région wallonne ____ 4
Avis d'enquête publique ____ 4
Réseau Natura ____ 5

Environnement ____ 5
Opération « Communes et Rivières Propres » 2011 ____ 5
Signature du Contrat de rivière Semois-Chiers ____ 6
Collecte des encombrants ____ 7
Villages fleuris ____ 7

Vie sociale ____ 7
Un verger didactique sur votre commune ____ 7
Karaoké ____ 8
Opération « un enfant une transparente » ____ 9
Vie culturelle ____ 9
Décoration de ruchettes : rappel ____ 9
Le Grand Tour d'Ecosse ____ 9

Vie sportive ____ 10
Champions ____ 10
Aïkido ____ 10
Indiaka ____ 10
Le renouveau du basket ____ 10

Vie touristique ____ 11
Le label « Pavillon Bleu » pour le Lac ____ 11
Ouverture de la saison estivale au Lac ____ 11
Concours Photo : « Ma plus belle maison communale » ____ 11

Petite enfance, jeunesse et enseignement ____ 12
Plaines de vacances 2011 ____ 12
Horaires de passage de la Joujoumobile ____ 12
Portes-ouvertes à l'école de Meix-le-Tige ____ 13
Les stages dans votre commune ____ 14

Nos joies, nos peines ____ 14

Chronique léodégarienne ____ 15

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Il y a un an, notre commune avait posé sa candidature afin d'obtenir, pour le lac de Conchibois, le label ''Pavillon Bleu''. C'est **le** signe de reconnaissance en matière d'environnement. C'est avec beaucoup de plaisir… et de fierté, comme vous le lirez plus loin que nous venons d'apprendre que ce label vient de nous être attribué.

Mais maintenir un environnement de qualité et des villages propres est un combat de tous les jours.

Cette année encore, la journée « communes et rivières propres » mobilisa pas moins d'une centaine de bénévoles, membres de clubs ou de sociétés ou venus tout simplement en famille avec une représentation importante des enfants de nos écoles.
Signe encourageant, la quantité de déchets récoltés diminue.

Et afin d'aider notre personnel du service des travaux dans cette tâche, une quarantaine d'étudiants travailleront pendant leurs vacances pour notre commune, notamment à l'entretien de nos parterres riches des 4.500 fleurs plantées cette année.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances à tous, sans oublier que « *le plaisir des uns s'arrête ou commence la gêne des autres* » !

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale :
en journée, de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Fermeture des parcs à conteneurs le 17 juin 2011

Le groupe Idelux/AIVE vous informe que tous les parcs à conteneurs seront exceptionnellement **fermés le vendredi 17 juin 2011**

Communiqué de la Police

Procédures concernant les armes à feu.

Depuis mars 2010, le service des armes de la zone de police est le point de contact entre le service armes du Gouverneur et les citoyens.

Le service est situé pour l'instant rue du Castel, 10 à 6780 Messancy, au poste de police.
Tél. : 063/38.09.11.

Contact : Inspecteur principal LARUE.

A savoir : pour tout achat d'une arme à feu à l'étranger, il y a lieu pour l'acheteur de se présenter au service armes de la police ainsi qu'au banc d'épreuve de Liège, et ce dans les 15 jours de l'achat.

Le Médiateur de la Région wallonne

L'institution du Médiateur de la Région wallonne a toujours tenté de rencontrer au plus près les besoins de proximité et d'accessibilité de la population, en organisant une dizaine de permanences décentralisées à travers la Wallonie, à Arlon, entre autres.

Ensemble, les Médiateurs, fédéral, de la Communauté française et de la Région wallonne, permettent au citoyen de faire valoir ses droits par le biais de la médiation, sans que celui-ci ait à se soucier du caractère fédéral, communautaire ou régional des difficultés ou du litige qu'il rencontre.

Plus que jamais soucieux de cette proximité et enclin à rendre encore plus efficace son fonctionnement, le Médiateur de la Région wallonne a revu la gestion de ses points de contact.

Concrètement, à partir du 1er mai 2011, les jours d'accessibilité des points de contact, au sein des Espaces Wallonie du Service Public de Wallonie restent identiques mais les visites ne se feront que sur prise de rendez-vous préalable auprès de l'institution du Médiateur de la Région wallonne via le numéro gratuit 0800/19.199.

Toutes les informations pratiques relatives aux points de contact du Médiateur sont disponibles sur le site web www.mediateur.wallonie.be.

Avis d'enquête publique

Commune de 6747 SAINT-LEGER

Projet d'arrêté de désignation des sites Natura 2000 BE34058 – Camp militaire de Lagland, BE34061 –Vallées de Laclaireau et du Rabais, BE34062 – Bassin du Ruisseau du Messancy, BE34065 – Bassin supérieur de la Vire et du Ton, en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

Projet de décision qui relève de la catégorie A2 des Plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'article D.29-1, §3 du Code de l'Environnement.

Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'article 26, §2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

Enquête publique organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'environnement.

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le projet d'arrêté de désignation des sites Natura 2000 BE34058 – Camp militaire de Lagland, BE34061 –Vallées de Laclaireau et du Rabais, BE34062 – Bassin du Ruisseau du Messancy, BE34065 – Bassin supérieur de la Vire et du Ton dont l'auteur est le Gouvernement wallon est soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de la désignation de ces sites Natura 2000.
La durée de cette enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 15/07/2011
27/05/2011	01/06/2011	15/07/2011	Administration communale de Saint-Léger, rue du Château, 19 à 6747 SAINT-LEGER Le 15/07/2011 à 15h30	Collège communal de Saint-Léger Adresse : rue du Château, 19 à 6747 SAINT-LEGER

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) ainsi que le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin (09h00 à 12h00), la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme - tél 063/23.92.94 – demander M. Julien VILFROY, employé d'administration.

Dès le début de l'enquête publique, les dispositions fixant d'une part, les unités de gestion susceptibles d'être délimitées au sein d'un site Natura

2000 ainsi que les interdictions particulières et mesures préventives particulières qui y sont applicables et, d'autre part, les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 seront disponibles :

- à l'administration communale ;
- dans les directions extérieures (Place Didier, 45 à 6700 ARLON) et les services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.65.53)

sur le site internet biodiversité de la Région wallonne (http://biodiversite.wallonie.be/fr/enquetes-publiques-2011.html?IDC=3344).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès de l'administration communale (agent communal délégué à cet effet) ou des directions extérieures (Place Didier, 45 à 6700 ARLON) et des services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.65.53)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est le Gouvernement wallon.

À Saint-Léger, le 13.05.2011

La Secrétaire, Le Bourgmestre,

Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque État membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales. Le Gouvernement wallon a décidé le 30 septembre 2010 de procéder à la désignation de l'ensemble des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes, …), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques sur ceux-ci, dans les bureaux de votre administration communale.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (voir adresses ci-dessous), soit à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (081/33.65.53) ou encore à l'administration communale (M. Julien VILFROY – tél 063/23.92.94).

Un site Internet rassemble également toutes les informations sur le réseau Natura 2000 en Région wallonne : http://natura2000.wallonie.be.

Coordonnées de la Direction extérieure du DNF

DIRECTION D'ARLON
VAN DOREN Bernard, Directeur ai

Tél. : 063/58 91 63
fax : 063/58 91 55

Place Didier, 45
6700 ARLON

ENVIRONNEMENT



Opération communes et rivières propres 2011

C'est devenu une tradition : clubs, associations, particuliers, handicapés…, près d'une centaine de bénévoles enthousiastes se sont donné rendez-vous le 9 avril dernier pour ramasser les déchets le long des routes de nos villages et dans le Ton tandis que, sous la surveillance de la police, des enfants ont distribué des bouteilles d'eau et des sacs poubelles de voiture aux automobilistes.



Si, d'année en année, on peut constater une diminution du tonnage de déchets ramassés, il faut bien constater que l'incivilité de certains, pour qui la nature reste une poubelle, nuit à la majorité des citoyens respectueux de leur environnement.

« Aidez-nous à garder nos villages propres ! ».

Merci à tous .





Signature du Contrat de rivière Semois-Chiers

Ce 18 mars 2011, l'administration communale a mis le Complexe sportif à disposition des participants à la signature du Contrat de rivière Semois-Chiers. Une dynamique équipe léodégarienne, sous la direction de Monique JACOB, notre Échevine de l'environnement, a organisé l'événement et mit tout en œuvre pour mettre notre commune à l'honneur.

Dans une salle du hall sportif de Conchibois totalement métamorphosée par le Cercle horticole «la Roseraie», Gloriette, petit pont de bois, pêcheur à la ligne et autres fleurs et verdures créant un remarquable décor de circonstance, chacun des 70 signataires a marqué le contrat de son paraphe.

L'exposition «Eau patrimoine commun» présentée par le SI de «Saint-Léger-en Gaume» et la bibliothèque «À livre ouvert» a ajouté un réel plus à la réception.

Enfin ,les signataires ont effectué un lancer de bouées marquées du nom de chaque commune participante dans l'eau de source, l'eau très pure «à l'état sauvage» du lac de Conchibois. Des bouées regroupées ensuite par deux plongeurs léodégariens.

Nous tenons à remercier la Jardinerie Magenot de Sainte-Marie, La Jardinerie La Gaume de Breuvanne, Fizaine Décor de Virton, le Cercle horticole «la Roseraie» et tous les particuliers qui, par leur aide et le prêt de matériel ont permis d'organiser la réception sans frais pour la commune.

(www.semois-chiers.be)













Photos © VDE

Collecte des encombrants

Rappel des consignes de tri.

Suite aux collectes en porte-à-porte des encombrants non valorisables qui ont eu lieu dernièrement, nous jugeons utile de rappeler les règles élémentaires de tri afin d'éviter que des déchets non conformes restent en bordure de voirie.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que les sacs poubelles ne correspondent pas à la définition d'un encombrant et ne peuvent être collectés dans le cadre de cette collecte.





Villages fleuris

Vous avez pu constater que depuis quelques jours, les ouvriers communaux, aidés par le Cercle horticole, aménagent les espaces publics. Plus de 4.000 plants ont ainsi été installés dans les parterres de nos 3 villages.

Nous avons cependant déjà à déplorer des dégradations ! Certains inciviques se permettent, hélas, de dérober les fleurs nouvellement plantées. Et c'est toute la communauté qui s'en trouve spoliée ! Quelle mentalité !

Nous pouvons pourtant être fiers d'habiter une des communes les plus fleuries de la Province, et ce pour le bien-être de tous.

Vous tous, qui aimez votre commune, qui préférez vivre dans un environnement agréable, vous pouvez nous aider à garder nos villages propres et accueillants : arracher une mauvaise herbe, verser un peu d'eau aux plantes..., ce n'est rien... et c'est beaucoup !

VIE SOCIALE



Un verger didactique sur votre commune

Dans le cadre du projet « générations rurales », notre commune avait sollicité et obtenu un subside pour la plantation d'un verger didactique. Ce verger est implanté sur le site de Wachet, à proximité immédiate du rucher-école.

Plusieurs classes des écoles de notre commune, ainsi que les Conseillers du Conseil Communal des Enfants ont pu parrainer un arbre fruitier : pommier, cerisier, poirier, prunier.

Bien entendu, un arbre ne se plante pas n'importe comment, les enfants ont pu apprendre tout le processus de la plantation d'un arbre (terreau, débris de verres pour les mulots, tuteur...).

Maintenant, il faut le choyer, en attendant qu'il porte ses fruits !

Divers arbres ont également été plantés dans les écoles pour les classes qui n'avaient pu faire le déplacement.









Nous vous l'avions annoncé, la soirée Karaoké organisée par le Conseil Communal des Enfants ce 1er avril au Complexe sportif, fut une réussite de bonheur et de bonne humeur !

Grâce à cette soirée et votre générosité durant les quelques semaines qui l'ont précédée, nous avons pu verser la somme de **1.480,42** € sur le compte du FNRS.

Merci à tous pour votre générosité.

Nous remercions également l'agence Centea de Musson «JP Invest Sprl» pour avoir repris et compté ces 11.340 pièces gratuitement.

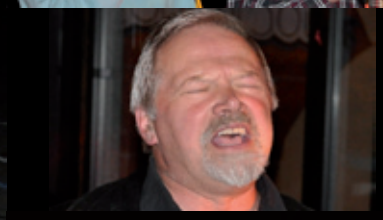


















Photos © MGO







Opération « un enfant une transparente »



Depuis 2006, cette opération vise à réintroduire une variété de pommes originaire de notre commune et qui avait quasiment disparu.

Petit historique
Ce fruit fut présenté en 1863 à la grande exposition du congrès international de pomologie de Namur, par M. GÉRARDI, président du comice agricole de Saint-Léger. Ce fruit attira l'attention des pomologistes qui lui donnèrent le nom de « transparente de Saint-Léger ».

En 2005, le hasard d'internet nous fait redécouvrir ce fruit dont nous ne possédions aucune trace.
L'idée germe de pouvoir réintroduire cet arbre dans son lieu d'origine.

Un avis de recherche par l'intermédiaire de la presse est lancé. Beaucoup de réponses parviennent. Mais hélas il s'agit de transparente de Croncels, de transparente Jaune, mais pas de transparente de Saint-léger…
Le hasard, encore une fois, nous fait découvrir un vieil arbre dans un vieux verger de Gomery. La grand-mère de la propriétaire actuelle étant originaire de Saint-Léger, avait rapporté ce plan du village et a toujours parlé de « pomme de Saint-Léger».



Confirmation faite par un pomologiste, il s'agit bien, selon le descriptif, de la transparente de Saint-léger qui se conserve davantage que les autres transparentes.

Seul et unique témoin, ce vieil arbre nous a permis de prélever quelques rares greffons et de procéder au greffage de nouveaux plans.

Action :
Afin de sensibiliser la population à l'importance patrimoniale que représente cette variété de pomme, **nous avons décidé d'offrir chaque année, un plan de transparente aux nouveau-nés**.

VIE CULTURELLE





Décoration de ruchettes : rappel

Règlement du concours

- Les ruchettes devront être **peintes**, **décorées** et **placées visiblement** depuis la voie publique.
- **Deux concours** seront organisés : un premier concernera la r**uchette décorée**, le deuxième concernera la **ruchette dans son environnement** (parterre de fleurs, plantes mellifères, etc.). Un prix spécial sera accordé à la plus belle ruche décorée par les enfants.
- **Une seule ruche par maison**
- S'engager à la laisser sur place durant **deux années**.
- Le jury, composé de représentants du Cercle Horticole, du SI et de la Commune sillonnera les rues de la commune fin juillet. Les gagnants seront avertis personnellement.
- La remise de prix aura lieu lors de la **fête du miel, le 25 septembre 2011**.
- Lots : paniers garnis de produits de la ruche, téléphone portable, machines à café…

Le Grand Tour d'Ecosse

Depuis septembre 2010, un cours d'anglais est dispensé gratuitement par la commune de Saint-Léger. Pour finir en beauté la première année, les élèves se sont adressés à la société luxembourgeoise Sales-Lentz pour organiser un voyage en Ecosse.

Du 1er au 6 mai, un groupe de 43 personnes, partis en autocar de la commune, embarque à bord d'un ferry à Zeebrugge à destination de Hull. La traversée se fait de nuit, tout comme le retour d'ailleurs. Débarqués en Angleterre, et après quelques heures de route, nous franchissons la frontière écossaise et visitions Edinburgh, la capitale. Les jours suivants, nous visitons le Domaine Royal de Balmoral, une distillerie de whisky à Glenfiddich, Inverness, Glasgow, Gretna Green... Un trajet en train à vapeur et une mini croisière sur le lac du Loch Ness alternent avec les longs déplacements en autocar.

Le ciel bleu et un soleil estival nous ont éclairés tout au long de notre séjour dans ce pays envoûtant et riche d'une culture toujours bien vivante : des milliers de moutons dans de verts pâturages séparés par des kilomètres de murs en pierres sèches, des versants de montagne de bruyère, des pics enneigés, des paysages lunaires, des rivières à saumons, du gibier à profusion, et comme il se doit… des joueurs de cornemuse en kilt !

Nous remercions notre dévouée Julie, accompagnatrice parfaitement bilingue, Amandio, chauffeur émérite et Katrien, parfaite guide locale.



Champions !

Football
L'équipe 1ère de l'URSL Saint-Léger termine champion de la Division II Provinciale et évoluera ainsi en Division I Provinciale pour la saison 2011-2012.
L'équipe Juniors de Châtillon se classe 1ère de sa catégorie.

Tennis de table
Parmi les 5 équipes alignées en compétition (4 messieurs et 1 dames), 2 d'entre-elles terminent championnes dans leur division provinciale respective, à savoir :
- Châtillon A est champion de division III et accède à la division II,
- Châtillon D est champion de division V et accède à la division IV.

Escrime
Caroline JACQUEMIN est championne de Belgique avec son équipe d'escrime d'Ethe.

Félicitations aux champions !

Aïkido



Indiaka

Le tournoi d'Indiaka de Gaume
Le mardi 26 avril s'est déroulé le tournoi annuel dans la salle des sports de Saint-Léger. Accueil dès 9 heures pour les clubs de Walcourt et de Thuillies dont le déplacement était de l'ordre de 150 Km.

Après l'échauffement dirigé par Raymond débutait le tournoi reprenant 5 équipes - Saint-Léger 1, 2, et 3, Walcourt et Thuillies - qui s'affrontaient durant la matinée.

Le dîner comprenant apéritif, potage, sandwichs et dessert permettait de renouer les liens d'amitiés avec les partenaires. La présence de René GEORIS en convalescence fit plaisir à tous les participants
Directement après, les éliminatoires se poursuivaient et les résultats étaient encodés par Jean sur son ordinateur.
Les demi-finales opposaient Saint-Léger1 à Thuillies et Walcourt à Saint-Léger 2.

Une finale de toute beauté et très équilibrée opposait Walcourt à Saint-Léger1

Tout le service du bar fut assuré par les dames du club de Gaume avec un tout grand merci à Elsa et Anne-Catherine (déléguée U.C.P.)

Tout se terminait par la remise de la coupe réalisée en bois et représentant un indiaka par Pierre et cela sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée. Nos hôtes firent honneur à l'Orval qui nous avait été offert par le Directeur de la Brasserie d'Orval.





Tous reprirent le chemin du retour en attendant les tournois futurs.

Le renouveau du basket

Année 19.. , un groupe de villageois créait une équipe de basket pour les Léodégariens.

Près de soixante années plus tard, ce club s'essouffle et ne compte plus que quelques membres actifs.

Fort de ses 9 nouveaux membres du comité, le basket se réveille afin que ne tombe pas dans l'oubli ce merveilleux club déclaré royal il y a peu.

Sous cette nouvelle impulsion, de nombreuses manifestations ont vu le jour : le grand feu de cette année, la journée jeux de société, la brocante de ce 5 juin au lac... Et d'autre vont suivre.

Afin d'assurer la pérennité de ce club, le Basket club recrute de nombreux jeunes de 5 à 16 ans pour rouvrir les sections qui peu à peu avaient fermé leur portes. Cette année nous avons pu encadrer une équipe de baby basket, une équipe de poussins et une équipe de dames. L'année qui vient, ces équipes seront complétées par une équipe d'hommes inscrite en P2. D'autre sections aimeraient ouvrir en septembre et n'attendent que vous.

Alors, soyez nombreux, joueur, joueuse, bénévole, ancien du club et sponsor à nous aider à faire perdurer ce club.

Toute aide est la bienvenue afin que le courage et l'abnégation de centaines de comitards, bénévoles et joueurs qui se sont succédé durant plus d'un demi-siècle ne tombent pas dans l'anonymat et que, fièrement, les bannières de ce club flottent encore de nombreuses années aux Panthéon des institutions léodégariennes.



Le label « Pavillon Bleu » pour le Lac

Le site du lac de Conchibois a obtenu le label « Pavillon Bleu » pour la saison 2011.

Le Pavillon Bleu est un éco-label international qui récompense et valorise les gestionnaires des **sites de baignade** et des **ports de plaisance** pour leurs efforts déterminants en matière d'environnement. Il est attribué sur une base volontaire, annuelle, positive et évolutive, à partir de 4 grandes familles de critères : éducation et information à l'environnement, gestion environnementale, gestion de la qualité de l'eau et des milieux, sécurité et services. A travers ces **critères d'excellence**, le programme « Pavillon Bleu » tend à promouvoir le **développement durable des zones côtières et des eaux intérieures**.



Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur un site de baignade ou dans un port de plaisance, véhicule une **image positive dynamique** auprès des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses. De récentes études ont montré qu'une excellente qualité de l'environnement devient une valeur ajoutée dans le choix des destinations de vacances. C'est un critère considéré et de plus en plus apprécié par les touristes européens.

Le Pavillon Bleu est devenu une **référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable**. Son succès est tel qu'il est désormais présent à travers le monde dans **41 pays**, avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

La Commune de Saint-Léger a décidé, en août 2010, de poser sa candidature pour l'obtention du renommé label. Après 6 mois d'élaboration, un dossier répondant aux normes très strictes du label fut présenté au jury de la Région wallonne, 1ère étape de la reconnaissance. Le jury wallon a approuvé notre dossier qui fut soumis au jury international, à Copenhague, 2de et déterminante étape. **Ce jury nous a attribué le label ce 5 mai 2011.**

Pour de plus ample renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

- au niveau wallon : www.pavillonbleu.be
- au niveau international : www.blueflag.org



Photo © VDE

Ouverture de la saison estivale au Lac

Du samedi 25 juin au dimanche 21 août 2011, le site du Lac de Conchibois vous accueillera pour sa saison estivale.

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 14h00 à 21h00
Mercredi et dimanche : de 11h00 à 21h00
Eaux de baignade de qualité, contrôlée régulièrement. Présence de maîtres-nageurs diplômés.
Cafétéria, pédalos, transats, jeux pour enfants, animations...

Concours Photo : «Ma plus belle maison communale»



Grand concours photos de l'été 2011 **« La plus belle maison communale de Wallonie-Bruxelles »**

Les Belges sont très attachés à leur Maison communale ou à leur Hôtel de ville.

Forts de cette réalité, RTL.be, la FNAC et C'toutcom unissent leur enthousiasme en organisant du 1er juin au 21 septembre 2011, le premier concours photos de « ***La plus belle Maison communale de l'Espace Wallonie-Bruxelles*** » !

Ce concours, **entièrement gratuit**, s'adresse tant aux **photographes amateurs qu'aux photographes professionnels** qui auront l'occasion de mettre en valeur leur talent en postant leurs photos sur notre site concours :

www.mamaisoncommunale.be.

Pour donner un maximum de visibilité à votre ville ou à votre commune, celle-ci disposera de sa propre page sur le site internet du concours.

Profitez de la douceur printanière et de la chaleur estivale pour aller papillonner aux alentours de votre Maison communale ou de votre Hôtel de ville, appareil photo à la main !

Repérez, photographiez et envoyez vos photos, **du mercredi 1er juin au mardi 30 août 2011**, via le site internet www.mamaisoncommunale.be.

Infos pratiques :
Contact : Laurence MARICHAL
Site web : www.mamaisoncommunale.be
Mail: info@mamaisoncommunale.be
Tél : 0483/432.599

Plaine de vacances 2011

La plaine d'été de la commune de Saint-Léger
du 25 juillet au 19 août 2011
à Saint-léger, Châtillon, Meix-le-Tige

Le programme d'activités de cette année :

Pour les petits (de 2,5 à 4 ans), à Saint-Léger, du 25 au 29 juillet :

Découvrons **le monde de Némo**



- Tu vois, on s'y sent comme un poisson dans l'eau !
- Viens voir les poissons rouges, bleus, jaunes… ils sont tous là !
- Petit poisson, pouvons-nous traverser la mer ?
- Réussirons-nous à sauver Némo ?
- Petit poisson, bouge tes nageoires à gauche, à droite, en haut… et chante !

Pour les grands (de 5 à 12 ans), à Saint-Léger, du 25 au 29 juillet :

Découvrons **le monde de Némo**



- As-tu déjà réalisé un aquarium ?
- Némo a disparu, suis la piste qui te mènera à lui !
- Allons à la pêche aux petites bêtes dans la rivière puis observons-les à la loupe binoculaire (pour les enfants de 7-12 ans).
- Réalisons une fresque naturelle des poissons de nos rivières (pour les enfants de 5-6 ans).
- Embarquons dans un sous-marin pour découvrir les poissons colorés !
- Connais-tu le poisson chocolat ?

Pour les grands (de 4 à 12 ans), à Châtillon, du 1 au 5 août :

A la rencontre de **Merlin l'enchanteur**



- Réalisons le blason et le drapeau de la plaine !
- Transforme-toi en chevalier et pars en croisade !
- Construisons des châteaux gourmands !
- Qui sera le meilleur sorcier de la plaine ?
- En route pour « une journée au pays de Godefroid de Bouillon » avec une visite de l'archéoscope et une chasse au trésor dans le château de Bouillon (pour les enfants de 6-12 ans).

Pour les grands (de 4 à 12 ans), à Meix-le-Tige, du 8 au 12 août :

Shrek et ses amis nous accueillent



- Donne vie à plein de Ti biscuits !
- Aidons Shrek à rester dans son marais.
- Chouette, on va se balader à dos d'âne !
- Suivons la piste nous menant au chat botté !
- Animation de Godjenmobile

Pour les petits (de 2,5 à 4 ans), à Saint-Léger, du 16 au 19 août :

Entrons dans **le livre de la jungle**



- Faisons la connaissance du roi de la jungle.
- Aide Baloo à retrouver son ami Mowgli !
- Transforme-toi en girafe, zèbre, éléphant… puis bouge tes pates à droite, à gauche, en haut…
- Animation de Godjenmobile
- Le spectacle des lionceaux de la plaine.

Des activités complémentaires à insérer dans ce programme sont en préparation. Gardez un œil sur le programme affiché dans les écoles, à l'administration communale et sur le site internet de l'Accueil Temps Libre.

La plaine, comment ça marche ?

	La plaine des petits	La plaine des grands
Pour qui ?	Les enfants âgés de 2,5 à 4 ans (**16 participants maximum**)	Les enfants âgés de 4 (ou 5) à 12 ans (50 participants maximum)
Où ?	Saint-Léger, lieu de l'accueil extrascolaire centralisé du mercredi après-midi, 21 Rue du Château	Semaine 1 : Saint-Léger, école communale, 7 Rue de Conchibois Semaine 2 : Châtillon, salle des fêtes, 86 Grand Rue Semaine 3 : Meix-le-Tige, école communale, 2 Rue d'Udange
Quand ?	Activités de 9h à 16h30. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h	Activités de 9h à 16h30. Pause dîner entre 12h et 13h. Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h

Chaque jour, prévoir : gourde + casquette + sac à dos + crème solaire + bottes et veste de pluie (en fonction du temps) + un tablier (ou une vieille chemise de papa).

Pour les **repas, les enfants doivent apporter leur casse-croûte de midi.**
Une collation est offerte à 10h et à 16h.

Une assurance « responsabilité civile et accidents corporels » couvre nos activités.

Bulletin d'inscription disponible à l'administration communale (ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi de 14h à 16h) ou sur le site internet de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Inscription déductible fiscalement sur demande. Certaines mutuelles octroient une intervention financière aux enfants qui participent aux plaines de vacances, renseignez-vous.

Horaires de passage de la Joujoumobile



La Joujoumobile vous propose :

- **o des jeux créatifs,**
- **o des jeux psychomoteurs,**
- **o des jeux d'aptitude,**
- **o des jeux d'action,**
- **o des jeux de coopération,**
- **o des jeux anciens,...**



Renseignements complémentaires auprès de Philippe LEMPEREUR, au 0498/21.07.27

Voici les prochains horaires de passage de la Joujoumobile au sein de notre commune.

- Le Mercredi 15 juin : de 13h30 à 15h30 à Châtillon et de 16h à 18h à Meix-Le-Tige
- Le Vendredi 8 juillet : de 13h30 à 15h30 à Saint-Léger au Lac
- Le Mercredi 20 juillet : de 13h30 à 15h30 à Saint-Léger au Lac
- Le Vendredi 12 août : de 11h à 12h et de 13h à 15h à la plaine de Meix-le-Tige
- Le vendredi 19 août : de 11h à 12h à la plaine de Saint-Léger
- Le Samedi 10 septembre : de 13h30 à 15h30 à Châtillon
- Le dimanche 18 septembre pour la Fête du Miel.

AVIS aux associations !!!!

La JOUJOUMOBILE, c'est aussi une belle remorque mis à votre disposition à un tarif très avantageux. Elle est remplie de jeux divers.

Elle peut être louée à tous groupements, associations, personnes désireuses de s'offrir un moment de détente et d'amusement. Nous demandons 50€ de location et une caution de 50€.

Pour tous renseignements complémentaires ou pour louer la remorque, veuillez prendre contact avec les éducatrices de la Joujoumobile via le Site internet (Joujoumobile.be) ou par téléphone au 063/45 71 27.



Portes-ouvertes à l'école de Meix-le-Tige.

L'école communale de Meix-le-Tige, et plus particulièrement sa nouvelle extension, ouvrira ses portes le **jeudi 9 juin 2011**. Les classes, de l'accueil à la 6e, vous accueilleront **à partir de 16h15**.

Vous pourrez y découvrir l'exposition « À la manière de... », une galerie de dessins, peintures et autres bricolages inspirés de peintres célèbres et réalisés par les élèves.

Nous vous attendons nombreux !



Les stages dans votre commune

Stages 2011 pour les enfants dans votre commune
Réservez dès à présent les stages, plaines et/ou activités de vos enfants dans votre commune :

Les vacances d'été - JUILLET				
âge des enfants	**du 4 au 8 juillet**	**du 11 au 15 juillet**	**du 18 au 22 juillet**	**du 25 au 29 juillet**
2,5 - 4 ans				Plaine "Le monde de Némo" (25€)
5 - 7 ans	Initiation vélo	Éveil des sens	Initiation vélo + multisports	5 - 12 ans : Plaine «Le monde de Némo» (20€)
5 - 10 ans			Art culinaire et jeux en forêt (150€)	
6 - 12 ans		Théâtre en forêt (après-midi) (80€)		
8 - 12 ans	Les fous du guidon	Sport nature et outdoor	Koh-Lanta	
	Multisports + jeu nouveau	Dance	Tennis	
13 - 15 ans		Top chef	Fun aventure	

Les vacances d'été - AOUT				
âge des enfants	**du 1er au 5 août**	**du 8 au 12 août**	**du 16 au 19 août**	**du 22 au 26 août**
2,5 - 4 ans			Plaine "Le livre de la jungle" (20€)	
5 - 7 ans	Plaine "La magie de Merlin» (25€)	Plaine "Shrek" (25€)	Éveil artistique	Spirou / Koh-Lanta
8 - 12 ans			Fort Boyard	Koh-Lanta aventure
à partir de 6 ans	Découverte et initiation au tennis de table au Complexe sportif (après-midi) 6 € / jour			

Organisations :

En vert : Échevinat de la petite Enfance

En bleu : Expert Sport ASBL
En jaune : Tennis de table

En rose : Galerie FranMi - DonPedro

Renseignements et inscriptions :

https://sites.google.com/site/atlsaintleger/
Pascale BOSQUEE : 0496 39 72 87 ou pascale_gilles@hotmail.com
0492 60 69 72 ou www.expertsport.be
Inscriptions avant le 1er juillet
Stéphanie THIERY : stephthpp@hotmail.com - -0497/87 96 40
François CALOMME : fcalomme@gmail.com – 0496/41 61 51
Franmi : 0497 42 54 89 ou
http://www.franmi-donpedro.be/stagesenfants/stagesenfants.php



NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances

07.02.2011 : DA SILVA BARBOSA DA COSTA Élina, fille de José Manuel et de SKA Elodie
25.02.2011 : GERONDAL Camille, fille de Luc et de HUYBRECHTS Flore
04.03.2011 : MUSTY Simon, fils de Steve et de CLINQUART Françoise
08.03.2011 : FONTAINE Pierrick, fils de Cédric et de HESPEL Ségolène
13.03.2011 : DEPIENNE Maëlys, fille de Benjamin et de THIRY Lindsay
18.03.2011 : CHEVIGNÉ Théa, fille d'Andy et de SOBLET Katleen
03.04.2011 : GEORGES Marion, fille d'Alexis et de VAN BRANTEGHEM Bérengère
03.04.2011 : OUATTARA Rosalie, fille de Boureima et de LANNOY Valérie

Décès

14.02.2011 : Mme FAUTRÉ Colette, veuve de Mr HABAY Georgy
01.03.2011 : Mme JAQUEMIN Gabrielle, veuve de Mr ROSMAN Fernand
10.03.2011 : M. LAMBORELLE Roger, veuf de Mme HINDLET Jeannine
04.04.2011 : Mme CLAUSSE Françoise, épouse de Mr THIRY Jean-Claude
05.04.2011 : Mme THINSELIN Yvonne, épouse de Mr MAUS Gilbert
10.04.2011 : M. DEFAYS Pierre, époux de Mme LACAVE Yvonne
12.04.2011 : Mme LETTE Jeannine, veuve de Mr GORET Clovis
15.04.2011 : Mme BILOCQ Louise, veuve de Mr JACQUES Pierre



Juin 2011

05/06/2011
1ère Brocante du Royal Basket Club Lorrain, de 06h00 à 18h00.
2 € le mètre.
Renseignements et réservations : 0470/517.509 – mocq@live.be.

09/06/2011
Dès 16h00 – Portes-ouvertes à l'école communale de Meix-le-Tige

10/06/2011
À 20h00 à l'école libre de Saint-Léger : atelier d'art floral.
(0499 19 85 95).

11/06/2011
Course de la Rouge-Eau au profit de la petite Lily.
A 16 heures, course ou marche sur 2 circuits de 5,1 km et 9,3 km.
Barbecue, tombola gratuite, garderie pour enfants.
PAF : 4 €
Renseignement : Raymond GILSON 063/23.40.66.

12/06/2011
Brocante à la Vallée de Rabais (Ethe). De 8h à 18h. Entrée gratuite.
Organisation : La Paillotte gaumaise 063/23.43.49
info@lapaillottegaumaise.be.

15/06/2011
Joujoumobile de 13h30 à 15h30 à Châtillon et de 16h00 à 18h00 à Meix-le-Tige. La Joujoumobile est remplie de jeux divers. Possibilité de la louer pour 50€ avec une caution de 50€. Renseignements : site internet www.spillmobil.lu ou téléphone 063/45 71 27.

26/06/2011
Barbecue au Cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige.

26/06/2011
Dès 9 heures, 13ème Tournoi de sixte de l'URSL Saint-Léger.
Inscriptions par email à jpaventin@skynet.be ou au 00352.621.350.988 avant le 20 /6/2011

Juillet 2011

08/07/2011
Joujoumobile à Saint-Léger au lac de 13h30 à 15h30.
Renseignements : site internet www.spillmobil.lu ou téléphone 063/45 71 27.

10/07/2011
Brocante à la Vallée de Rabais (Ethe). De 8h à 18h. Entrée gratuite.
Organisation : La Paillotte gaumaise 063/23.43.49
info@lapaillottegaumaise.be.

20/07/2011
Lac de Conchibois.
Soirée dansante animée par l'orchestre « ddd » et à 23h00 le feu d'artifice.

20/07/2011
Joujoumobile à Saint-Léger au lac de 13h30 à 15h30
Renseignements : site internet www.spillmobil.lu ou téléphone 063/45 71 27.

Du 29/07/2011 au 31/07/2011
Fancy-fair à Meix-le-Tige.

Août 2011

Du 01/08/2011 au 05/08/2011
Stage découverte et initiation au tennis de table au Complexe Sportif de Saint-Léger de 13h30 à 16h30.
Niveau débutant.
6 € / jour.
Renseignements : stepthpp@hotmail.com (0032/497/87.96.40).ou fcalomme@gmail.com (0032/496.41.61.51).
Inscription avant le 1er juillet.

07/08/2011
Barbecue annuel de l'Harmonie dans la cour de l'École Libre de Saint-Léger.
Renseignements : Henriette PECHON - 063/23.91.34.

14/08/2011
Brocante à la Vallée de Rabais (Ethe). De 8h à 18h. Entrée gratuite.
Organisation : La Paillotte gaumaise 063/23.43.49
info@lapaillottegaumaise.be.

15/08/2011
Saint-Léger.
Brocante, marché artisanal, vieux instruments de musique.
Concerts en matinée et en après-midi.
Bal en plein air à partir de 18h00.
Restauration possible à partir de 12h00 (barbecue, frittes, ...).
Renseignements généraux sur le programme de la journée : 063/239182 ou 0494/596409.
Renseignements et réservation pour la brocante : 0499/161238.

19/08/2011
Joujoumobile de 11h à 12h et de 13h à 15h à Meix-le-Tige
Renseignements : site internet www.spillmobil.lu ou téléphone 063/45 71 27.

Septembre 2011

10/09/2011
Joujoumobile de 13h30 à 15h30 à Châtillon
Renseignements : site internet www.spillmobil.lu ou téléphone 063/45 71 27.

11/09/2011
Brocante à la Vallée de Rabais (Ethe). De 8h à 18h. Entrée gratuite.
Organisation : La Paillotte gaumaise 063/23.43.49
info@lapaillottegaumaise.be.

18/09/2011
« L'Allure Libre Jean-Claude FELLER ».
École communale, rue de Conchibois.
10h00.
6 et 11 km. ¾ chemins forestiers. 1 boucle.
A 10h10, 1 km pour enfants 7-12 ans (Challenge Jeunes - 22).
Douches au Complexe sportif (proche).
Responsable : Alain RONGVAUX, rue de Conchibois, 13 – 6747 Saint-Léger - 0475/211.854
alain.rongvaux@skynet.be.

25/09/2011
Fête du miel



30

www.macuisine-creation.com

Des cuisines bien faites !

Ma Cuisine S.P.R.L. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LÉGER
Tél.: 063/24 00 34 - Fax: 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi - vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

OPTIQUE GOFFINET

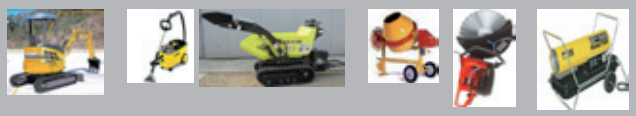
Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

ALN
LOCATION-VENTE



Location de machines et outillages
pour particulier et professionnel



Vente de REMORQUES



Weymar Sans Ifor Williams

Hamawé 1 à ETHE 063 388 011
aln@live.be ouvert le samedi toute la journée de 8 à 18h
Hamawé est situé entre Ethe et Saint-Léger www.alnlocation.be

Les Gourmandises

Boulangerie - Pâtisserie
Salon de consommation

Fabrication artisanale de pains
et pâtisserie sans améliorant.
Gâteaux d'anniversaire, mariage, communion, etc.

«Au Tram» - 2, La Croix - 6747 Châtillon
Tél. 063 600 666 - Fermé le lundi

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

LA RENARDIÈRE

Entreprise de Formation par le Travail

Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en **BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE**

Trois lieux de formation : Bertrix - Virton - Izel

Zoning industriel
Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

asbl

Fondateurs : †Michel DEVALET - Marc PIERAZZO
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be